développés et moins pourvus de feuilles; les pieds à odeur de citronelle sont plus ramassés en boule, à rameaux plus courts et pourvus de feuilles très nombreuses. Cependant, il s'agit bien dans les deux cas de la même espèce et pas du *Thymus citriodorus* Schreb., bien entendu. L'essence extraite de la plante a bien l'odeur de celle du citron.

Mgr Léveillé dit qu'il a observé dans la Sarthe un *Thymus vulgaris* à odeur de citron, et que cette forme a déjà été signalée dans ce département par Desportes et par M. Gentil.

M. F. Camus dit qu'il a observé le même fait sur le *Thymus Serpyllum*. On trouve d'ailleurs une variété *citriodorus* de cette dernière espèce signalée dans la littérature botanique, en particulier dans la *Flore de l'Ouest* de Lloyd. L'odeur semble disparaître par la dessiccation.

M. Malinvaud a également remarqué que diverses Menthes peuvent, dans certains cas, exhaler une odeur citronnée.

M. Capitaine a trouvé un *Thymus Serpyllum* à odeur de citron dans la forêt de Carnelle (Seine-et-Oise).

M. Lutz donne lecture de la note suivante :

Encore quelques mots sur le *Bupleurum aristatum* Bartl. var. *opacum*;

PAR M. ALFRED REYNIER.

Il n'y a pas lieu de s'étonner que M. Alfred CHABERT et moi pensions différemment; la divergence provient du point de départ : mon distingué confrère (Bull. Soc. Bot. Fr., 1908, p. 437) laisse de côté la manière française de voir d'avant 1874, il s'en tient aux *Bupleurum aristatum* (*sensu stricto*) et *B. opacum* de LANGE; tandis que l'espèce princeps, *B. aristatum* Bartl. (*sensu amplo*), de 1824, est, à mes yeux, seule acceptable.

I. — M. Chabert me reproche, de même qu'il accuse Duby, Boreau, MM. Saint-Lager, Malinvaud et Coste, de commettre une erreur, en appliquant au Buplèvre de France le nom créé par Bartling : *B. aristatum.* Mais non! les susdits botanistes ont, au contraire, marché dans la bonne voie, puisque Bartling, après avoir mis à part le *B. Odontites pro parte* (devenu *B. Fontanesii* Guss., plante d'Orient, Grèce, Sicile, Tunisie), ne spécifia point que le nouveau *B. aristatum* serait exclusivement la plante de Fiume et de l'île Veglia (Istrie); cf. Saint-Lager, *Considérations sur le polymorphisme de quelques espèces du genre Bupleurum*, 1891. Les deux promoteurs allemands de *l'aristatum*, Bartling[1] et Reichenbach[2] n'ignoraient point que le *B. Odontites* des botanistes antérieurs à 1824 habitait la France. Si l'opinion de Bartling eût été que le Buplèvre d'Occident constitue une espèce différente de celle d'Istrie, il aurait baptisé d'un nom spécial notre plante *plus anciennement connue!* A cause du silence, au sujet d'une distinction spécifique, gardé par les susdits promoteurs, il y avait forcément lieu de croire à un unique résidu (*B. aristatum*) du primitif *B. Odontites*, après criblage du *B. Fontanesii*; et les Français, jusqu'à 1874, sagement n'ont pas voulu surcharger la nomenclature d'une troisième espèce. Il a fallu un demi-siècle pour que Lange se hasardât à dédoubler le *B. aristatum* Bartl.

II. — La tentative du collaborateur de Willkomm fut malencontreuse; un nom tel que *B. pseudo-Odontites* eût peut-être été généralement admis; mais prendre à tâche de galvaniser l'épithète *opacum* donnée par Césati, en 1837, à une insignifiante « variété » de l'*Odontites*, c'était courir à un échec d'autant plus obligatoire aujourd'hui, que, dans le *Compendio della Flora italiana*, Césati, n'attribuant aucune importance à son *opacum*, a repris le nom de *B. aristatum.*

D'ailleurs, le vocable spécifique *opacum* de Lange ne saurait convenir aux divers individus de la plante espagnole, fran-

1. Bartling, à la synonymie de son *B. aristatum*, cite les ouvrages de Haller, Sprengel, Smith et Vest (ap. Schultes); or, ces ouvrages visent uniquement le Buplèvre que nous possédons en France.

2. Reichenbach, dans ses *Icon. flor. germ. et helv.*, figure, comme étant le *B. aristatum* Bartl., une plante intermédiaire entre le Buplèvre d'Istrie et *celui de la France.*

çaise, etc. A tort on réunirait, sous le qualificatif « opaque », des exemplaires dont les folioles de l'involucelle *sont* (et non « paraissent », comme l'insinue M. CHABERT) presque aussi translucides que celles du *Bupleurum Fontanesii*[1]. Ces exemplaires sont moins que rarissimes : à preuve, mon aimable contradicteur en a reçu, avoue-t-il, de diverses parties de la France; sur son désir, je lui aurais envoyé un des miens qui, hélas! n'ont pas « *cinquante* centimètres de hauteur » (?), ayant été cueillis auprès de buissons de *Quercus nullement Cerris*. Si les spécimens à folioles de l'involucelle tout à fait opaques doivent être pris en considération, c'est sous réserve de se voir subordonnés aux exemplaires translucides de France, ces derniers se rapprochant davantage du facies jaunâtre du Buplèvre de Fiume et île Véglia.

Quant à accepter, dans la plante française opaque ou translucide, une *espèce* parce qu'elle montre « des bractées *plus* « largement lancéolées, des ombelles à rayons *moins* nombreux, « des involucelles dépassant *ordinairement* les plus longs rayons, « des ombellules à fleurs *moins* nombreuses », refus de ma part. M. John BRIQUET (*Monographie des Buplèvres des Alpes maritimes*, 1897), floriste qui reconnaît la non-distinction par BARTLING de la plante d'Istrie et de celle de la France, a jugé, comme CÉSATI, avoir affaire, en notre Buplèvre, à une pure *variété* par rapport à l'*aristatum* « de la partie nord-ouest de la péninsule balkanique et des territoires au nord de l'Adriatique jusqu'au Tyrol méridional ». Par cette réduction, au rang variétal, de la prétendue espèce *opacum* de LANGE, M. BRIQUET convient de l'inconstance[2] de la morphologie externe des Buplèvres tenus pour autonomes dès apparition de quelques écarts régionaux en *plus* et en *moins!*

Il va de soi que je n'attache pas la moindre valeur systématique à la « variété *nanum* Timb.-Lagr. » du *B. opacum* Lnge, duquel micromorphe un des caractères consisterait à avoir

1. Pas plus chez le *B. Fontanesii* que chez le *B. aristatum* il n'existe de folioles « transparentes », terme inexact dont se sert M. CHABERT, dans l'espèce de GUSSONE, la translucidité est tout bonnement plus nette.

2. « Sans la notion de polymorphie, la classification des Buplèvres est véritablement inextricable », proclame avec grande raison M. SAINT-LAGER, *op. cit.*

les folioles de l'involucelle « *très* opaques »; j'en déduis simplement : notre forme occidentale du *B. aristatum* Bartl. est donc, d'habitude, *médiocrement* opaque; des transitions conduisent ainsi, graduellement, de l'opacité à la parfaite translucidité que feu FOUCAUD signala le premier : « folioles de l'involucelle à aspect membraneux et demi-transparent » (Bull. de la Soc. Rochel., année 1885).

III. — En résumé, je persiste à me rallier à l'intégral *B. aristatum* Bartl. qui englobe la plante française et celle d'Istrie; avec concession bénévole d'une variété *opacum* Reyn. (à peine distincte, pour les motifs ci-dessus développés confirmant ce que j'ai soutenu dans notre séance du 10 janvier 1908, *Le Groupe linnéen* Bupleurum Odontites *dans les Bouches-du-Rhône*).

A propos de cette communication, M. Malinvaud demande la parole et s'exprime en ces termes :

Sur la question des *Bupleurum* qu'a reprise M. REYNIER, je reste fidèle à mon ancienne opinion et adhère aux justes remarques de notre confrère de Marseille. M. le Dr SAINT-LAGER, ainsi que l'a rappelé M. REYNIER, a démontré naguère, péremptoirement[1], que BARTLING englobait dans son *Bupleurum aris-*

1. M. le Dr SAINT-LAGER, dans ses *Considérations sur le polymorphisme de quelques espèces du genre* Bupleurum (Tir. à part, 1891, pp. 18 et suiv.), après avoir traduit complètement, en l'extrayant des *Beiträge zur Botanik* de BARTLING (1824-1825), l'article relatif au *Bupleurum aristatum*, ajoute en commentaire : « Il est manifeste (d'après ce texte) que : 1° BARTLING n'a eu d'autre intention que de séparer son *Bupleurum aristatum* (sous les deux états *elatius* et *humile*) du *B. Odontites* L. dont il a restreint la définition; 2° les citations des ouvrages de HALLER, SPRENGEL, SMITH, etc., démontrent que BARTLING ne séparait pas spécifiquement la forme principale à longs involucres et involucelles, la seule qui fût connue des susdits botanistes, de la forme *breviinvolucratum*; 3° les caractères attribués par BARTLING à son *B. aristatum* appartiennent à la forme principale aussi bien qu'à la race locale particulière aux provinces voisines de l'Adriatique. Au surplus, BARTLING déclare clairement qu'il n'accorde aucune valeur spécifique aux caractères tirés, non seulement de la taille et du plus ou moins d'exubérance des organes végétatifs, mais encore de la longueur des involucres et des involucelles... ». Cette explication est de la dernière évidence.

tatum aussi bien la forme occidentale (*Bupleurum opacum* Lge) que la forme orientale (*B. aristatum* Lge) qu'on a depuis séparées, et il n'est pas douteux que la première de ces formes, à laquelle la grande majorité des botanistes français a conservé, à bon droit, le nom d'*aristatum*, était la plus anciennement connue. Cette appellation *sensu lato*, non contestée pendant plus d'un demi-siècle, était et reste encore très correcte.

Mais, depuis la création due à LANGE et récemment adoptée par quelques confrères, du type spécifique *B. opacum*, l'emploi du vocable *aristatum* peut donner lieu à quelque confusion, sinon en France où l'unique forme dominante est très connue sous ce dernier nom, du moins en d'autres pays où les deux variétés peuvent se rencontrer. Dans cette hypothèse, le complément « var. *opacum* » proposé par M. REYNIER, désignant d'une façon encore plus précise la plante occidentale ainsi appelée, fait disparaître toute équivoque[1]. Tout en regrettant que cette surcharge soit devenue presque nécessaire et, à un point de vue plus général, que de stériles logomachies viennent trop souvent compliquer et obscurcir en matière de nomenclature le langage scientifique, on doit reconnaître que le dédoublement d'une espèce en deux nouveaux types est affaire d'appréciation personnelle et, sans adopter les créations spécifiques de Lange, le seul reproche qu'on peut adresser à cet éminent et consciencieux botaniste est d'avoir attribué à tort à BARTLING une distinction que celui-ci n'avait pas voulu faire. Pour le redressement de cette erreur d'interprétation, le terme *aristatum* tout court convient encore moins à la forme orientale qu'à la variété dite *opacum*, et il est opportun d'attribuer des formules corrélatives à l'une comme à l'autre de ces deux plantes ; celle-ci ayant été baptisée *opacum* par CESATI et LANGE, on pourrait *ad libitum* nommer celle-là

1. Il serait plus correct et légal, en se conformant aux préceptes de l'ancien article 56 des Lois de la nomenclature (devenu article 47 dans les *Règles internationales* adoptées par le Congrès de Vienne en 1905) et suivant l'avis exprimé par M. SAINT-LAGER (*loc. cit.*, p. 17), de conserver à l'appellation *B. aristatum* « le sens fixé par une longue tradition, la forme à court involucre recevant nécessairement un autre nom ». Mais pratiquement, et en se plaçant à un point de vue plus général que celui des floristes français, la combinaison recommandée par M. REYNIER permet d'obtenir toute la précision désirable.

soit *Gussonii* avec Arcangeli[1], soit *breviinvolucratum* avec le Dr Saint-Lager[2].

M. Gagnepain fait la communication suivante :

Bixacées et Pittosporacées asiatiques;

PAR M. F. GAGNEPAIN.

I. *Bixacées.*

Flacourtia Balansæ Gagnep. sp. nov.

Arbor 3-8-metralis; *caulis spinosus, spinis 2-ramosis, vulnerantibus; ramusculi inermes villosi*, dein glabri. Folia ovato-acuta, rhombea vel ovato-obtusa, *infima minora rotunda vel apice emarginata*, margine sinuato dentata, utrinque ad nervos velutina, supra nitida; nervi laterales 4-7 utrinque, obliqui; nervuli rete densum efformantes; petiolus villosus. Inflorescentia axillaris vel terminalis, subcorymbosa, tomentosa, pauciflora; bracteæ acutæ, velutinæ, pedicellis tomentosis 2-plo minores, floribus dioicis. Sepala 4-5, in fl. ♀ ovata, in fl. ♂ valde undulata, semper basi connata, intus pilosissima, dorso glabra. Petala 0. Discus *glandulis carnosis, truncatis, contiguis* nec non adhærentibus compositus. Stamina numerossima, *filamento dimidia parte inferiore villoso*; anthera brevis oblonga, vix longior quam latior, connectivo dorso convexo. Ovarium globosum, *apice vix constrictum*; stigmata 5-8, *sæpe 7-8*, discoideo-cordata; styli totidem, breves, divergentes, supra canaliculati; loculi 6-8, biovulati, ovulis ad medium dissepimenti insertis. Fructus carnosus, atro-purpureus, globosus, sæpe solitarius; semina 12-16, *tegumento osseo-verrucoso*.

Folia 2-8 cm. longa, 20-45 mm. lata, petiolo 5-7 mm. longo. Fructus 15 mm. diam.

Tonkin : Hanoï, dans les haies, au bord des chemins, nos 3165, 3166, 3168, 4548, 4334, vulg. *Coua-bascou*, fruit ayant le goût de Cormes (*Balansa*).

Cette espèce se rapproche évidemment du *Fl. sapida* Roxb. par l'aspect; elle en diffère cependant : 1° par les sépales glabres en dehors, 5-6 au lieu de 3-4; 2° par le filet des étamines velu dans sa moitié inférieure; 3° par le disque divisé en glandes contiguës; 4° par l'ovaire non atténué en

1. Voy. Arcangeli in *Compendio della Flora italiana* (p. 169) : « var. β. *Gussonii*, involucres et involucelles plus courts à folioles ovales-lancéolées, longuement aristées ».
2. Dr Saint-Lager, *loc. cit.*, p. 18.